



Convocation pour mise en oeuvre d'une mesure d'indemnisation

Par **costa065**, le **13/12/2015** à **20:11**

Bonsoir,

Je suis convonqué a la maison de justice pour une mise en ouvre d'une mesure d'indemnisation suite un à samedi que j'ai fait des conneries que je veux assumer bien sûr, je voudrait juste savoir si on pouvait m'eclairer sur se qui va se passer je vous raconte un peux le histoire.

Ce dernier temps j'ai pas mal de problèmes, j'avait 2 entreprises une dans le bâtiment et un restaurant avec un associé que malheureusement on ce entende plus, le restaurant on du le vendre au prix des dettes j'ai perdu plus de 25.000 € avec cette histoire, l'entreprise du bâtiment elle était mit en liquidation judiciaire suite à beaucoup de clients que ne payé pas j'ai reste avec un crédit dont j'étais caution de 7.500 € plus une dette au RSI de 13.000 € pour l'entreprise du bâtiment cette vraiment parce que on était tombé sur des gens qui était des mauvais payeur! Fin l'enfer vraiment.

Un samedi après midi j'ai bu quelque verre en trop avec un ami (déjà c'est dernier temps j'étais pas trop bien), donc je suis parti de sa compagnie je me suis retrouvé seul et la je me rappeler plus trop de se que se passe je me suis retrouvée le lendemain au commissariat de police en garde à vue pour dégradation de 2 portail que j'ai détruit à coup de marteau (la honte)!

Je regrette beaucoup ce qui se passe en plus c'est gens là n'on rien avoir avec mes histoire! Mais l'alcool ma fait sortir toute ma colère que j'avait en moi en ce moment je sui une psychothérapie que m'aide beaucoup.

Je voudrait savoir si j'ai besoin d'un avocat pour m'accompagner à la convocation et comment sa va se dérouler, parce que en ce moment il se trouvé que je suis un simple ouvrier et je gagne que 1500€ par mois dans une société don je suis propriétaire a 80% des parts mais je ne suis pas le gérant. Je ne possède rien à part une voiture à 1000 €. J'ai 26 ans et j'ai vraiment déconne.

Merci d'avance

Cordialement